

MAIRIE DE CARCASSONNE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 24 SEPTEMBRE 2026

N°009

OBJET : DÉCISION MODIFICATIVE N° 1 BUDGET ANNEXE DU STATIONNEMENT			
Nombre de Conseillers en Exercice : 43	Nombre de Membres Présents : 31	Nombre de Membres Votants : 32	Date de la Convocation : 17 septembre 2026

L'an deux mille vingt six, le vingt quatre septembre, à seize heures le Conseil Municipal de la Commune de CARCASSONNE, s'est réuni en session Ordinaire Salle René Nelli - 1er étage ancien Hôtel de Ville, sous la présidence de **Monsieur Christophe BARTHÈS Maire.**

Mme ARCIZET, M. GHISI, Mme DOUTRES, M. DUMONT, Mme FLAMANT, M. MARTINET, Mme DUTA, M. ROUMENOV, Mme ORTA, M. ESCRIVA,

Mme BERNARD, M. NAVARRO, Mme FERON, M. VAVDIN, M. CASTEL, M. BRÉZET, M. ROGERAT, Mme GUILHEM, Mme POSOCCO, Mme CASTRES, M. SARRAUTE, M. KOZLOWSKY, M. LECINA, M. MARTY, Mme CHAPUS, Mme ALBERIDO, Mme THOMAS, Mme KOWALCZYK, M. JORDAN, Mme BARDOU

EXCUSE : Mme CLERGUE donne pouvoir à Mme ORTA conformément aux dispositions de l'article L2121.20 du Code General des Collectivités Territoriales.

ABSENTS : M. CROUZET, M. BELONDRADE, M. MOURAD, M. ICHE, Mme RIVEL, M. CIAPPARA, Mme FORATO, Mme CONQUET, M. SOLER-ALCARAZ.

ABSENTS EXCUSES : Mme REGNIER, Mme BARTHE.

M. Florent GHISI est désigné comme Secrétaire de Séance

Monsieur Le Président expose :

La décision modificative n° 1 de 2026 du Budget annexe du Stationnement se présente en investissement et en exploitation de la façon suivante :

	INVESTISSEMENT	EXPLOITATION
DEPENSES	- 42.000,00 €	0,00 €
RECETTES	- 42.000,00 €	0,00 €

• **LA SECTION D'EXPLOITATION :**

Cette section s'équilibre à 0 € (virements de crédits entre chapitres)

LES DEPENSES :

Le chapitre « Charges à caractère général », inscrit pour 868.276 € au Budget Primitif 2026 est augmenté de 40.000 €.

Le chapitre 012 « Charges de personnel », ouvert à 671.202 € est réduit de 2.652 €.

Sur le chapitre 65 est inscrit un montant de 575 € pour l'admission en non-valeur de créances irrécouvrables.

Sur le chapitre 66 sont portés les intérêts de la dette de l'emprunt de 400.000 € souscrit en juin 2026, soit 3.977 € (amortissement trimestriel).

Le chapitre 67 (charges spécifiques) est augmenté de 100 €.

Le virement à la section d'investissement est réduit de 10.000 €. Les dotations aux amortissements sont révisées compte tenu de l'avancement du programme d'investissement : - 32.000 €.

LES RECETTES :

Aucune modification des recettes inscrites au Budget Primitif 2026.

- **LA SECTION D'INVESTISSEMENT :**

La section d'investissement s'équilibre à – 42.000 €.

LES DEPENSES :

Augmentation du remboursement du capital d'emprunt de 6.667 € pour intégrer l'amortissement trimestriel du nouvel emprunt de 400.000 € souscrit en juin 2026.

Réduction du programme d'équipement de 48.667 €.

LES RECETTES :

Le virement à la section d'exploitation est réduit de 10.000 €. Les dotations aux amortissements sont révisées compte tenu de l'avancement du programme d'investissement : - 32.000 €.

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter la première décision modificative (DM 1) de 2026 du Budget annexe du Stationnement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- ADOPTE à l'unanimité les propositions ci-dessus énoncées

Et ont les membre présents signés après lecture ainsi que Monsieur Le Président.

Pour extrait certifié conforme :

Le Maire,
Christophe BARTHÈS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

011-211100698-20260924-33967-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/10/2026
Publication : 06/10/2026

